

LE GROUPE DU CENTRE.

PDC-PEV-PBD

Le Groupe du Centre. PDC-PEV-PBD

La transition doit être pragmatique et axée sur les solutions

Aujourd'hui, lors de sa séance, le Groupe du centre. PDC-PEV-PBD a traité les dossiers politiques de la session extraordinaire. Le Groupe du Centre déposera des interventions pour renforcer le système de santé, l'économie durable et les droits politiques. Il soutient également, à l'unanimité, une proposition du PBD visant à révoquer Michael Lauber, le procureur général de la Confédération. Enfin le groupe parlementaire a élu Eva Maria Kaufmann au poste de secrétaire du groupe. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous réjouissons de collaborer avec elle.

Le Conseil fédéral a pris, dès le début de la crise du coronavirus, des mesures drastiques. Celles-ci étaient justifiées au vu de la gravité de la situation. Le Groupe du Centre approuve à l'unanimité le supplément I du budget 2020 et l'approche adoptée par le Conseil fédéral. La grande majorité du Groupe du Centre soutient, en particulier, les institutions d'accueil extra-familial qui ont besoin d'une aide financière en raison de la perte de recettes résultant de la crise du coronavirus. 65 millions de francs supplémentaires doivent être mis à disposition. Le groupe parlementaire est également favorable à soutenir les commerçants dans le domaine du bail. L'étendue de l'aide doit encore être discutée en détails.

Soutien aux services d'appui de l'armée

Le Groupe du Centre soutient en bloc l'autorisation des services d'appui de l'armée. Ils ont aidé de manière significative les autorités civiles dans la lutte contre la pandémie du Covid-19. Le Groupe du Centre soutient aussi l'introduction d'une application de traçage.

Le système de santé doit sortir plus fort de la crise

La pandémie du Covid-19 est un test de résistance pour notre système de santé. Les effets sur les soins médicaux d'urgence dans les hôpitaux et les cabinets médicaux ainsi que leurs conséquences sur les structures de soins et sur les réformes actuelles entourant la LAMal devront être analysées. Il faudra tirer les conséquences sur les réformes en cours ainsi que sur les planifications cantonales. La crise a également mis à jour le retard important pris dans le domaine de la digitalisation du système

de santé. La numérisation des modèles de traitement, du trafic de données et du dossier électronique du patient doit être accélérée. Le plan de lutte contre la pandémie de grippe aviaire doit être révisé. Les responsabilités et l'applicabilité du plan de lutte contre la pandémie doivent être garanties. Une majorité du Groupe du Centre a adopté une motion à ce sujet.

L'économie doit être durable

La pandémie mondiale montre à quel point notre économie et notre système de santé sont dans une situation de dépendance du fait de la forte mondialisation. Cette situation les rend fragiles et vulnérables. Le Groupe du Centre déposera une motion chargeant le Conseil fédéral d'examiner toutes les mesures visant à réduire, dans le futur, la dépendance de l'économie suisse vis-à-vis des chaînes internationales d'approvisionnement et de production. L'objectif est de mieux garantir notre sécurité d'approvisionnement lors de futures crises et ainsi renforcer l'économie durable dans notre pays.

Le frein à l'endettement doit être respecté

Au vu des défis économiques attendus, une motion déposée par le Groupe du Centre demande que l'ensemble des dépenses actuelles et futures de la Confédération pour faire face à la crise du coronavirus soient fixées en tant que dépenses extraordinaires conformément à l'art. 17a de la loi fédérale sur les finances de la Confédération (LFH). En outre, la clause dite de sauvegarde prévue à l'art. 17b al. 3 de la LFH doit être appliquée pour compenser ces dépenses extraordinaires. Le Conseil fédéral sera chargé de demander au Parlement d'approuver une prolongation appropriée du délai. En effet, il n'est pas réaliste de compenser le compte d'amortissement sur six ans, via le budget fédéral ordinaire. Le Groupe du Centre a approuvé cette motion à une large majorité.

Les droits politique doivent être garantis en tout temps

La pandémie du Covid-19 a brusquement mis à l'arrêt notre système démocratique. Le Conseil fédéral édicté des ordonnances de nécessité, tandis que les élections et les votations ont été reportées. Les délais sont suspendus et la récolte de signatures est interdite. L'interdiction de rassemblement rend plus difficile la formation des opinions politiques, à tous les niveaux. Il est réjouissant que le Conseil fédéral ait annoncé cette semaine la tenue le 27 septembre prochain des votations populaires reportées. Toutefois la Suisse doit compléter son dispositif : Le Groupe du Centre a adopté une motion chargeant le Conseil fédéral de prendre les mesures nécessaires et de promouvoir les compétences numériques dans les trois branches du pouvoir pour garantir, aussi en temps de crise, l'exercice des droits démocratiques ainsi que la capacité d'action de l'Etat, à tous les niveaux, et ce dans le respect du fédéralisme.

Le retour à la normalité sera difficile

Les répercussions de la crise du coronavirus vont nous occuper sur le long terme. La Suisse a fait un premier pas vers une nouvelle forme de normalité. Les prochains pas suivront. Le chemin sera aussi difficile que l'entrée dans le confinement. Nous faisons face au plus grand défi social et économique auquel notre pays a été confronté depuis des décennies.

Contacts

ANDREA GMÜR-SCHÖNENBERGER
Présidente du Groupe, Conseillère aux Etats (LU)
andrea.gmuer-schoenenberger@parl.ch
+41 79 375 40 32

MARCO ROMANO
Vice-président du Groupe, Conseiller national (TI)
marco.romano@parl.ch
+ 41 79 425 14 31

MARIANNE STREIFF
Présidente du PEV, Conseillère nationale (BE)
marianne.streiff@parl.ch
+41 79 664 74 57

MARTIN LANDOLT
Président du PBD et Conseiller national (GL)
martin.landolt@parl.ch
+41 79 620 08 51